
Bulletin d'histoire politique

Jean Cournoyer, Le petit Jean, dictionnaire des noms propres du Québec, Montréal, Stanké, 1993, 960 pages

Gaston Deschênes



Volume 2, Number 1-2, Fall 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063363ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063363ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Deschênes, G. (1993). Review of [Jean Cournoyer, Le petit Jean, dictionnaire des noms propres du Québec, Montréal, Stanké, 1993, 960 pages]. *Bulletin d'histoire politique*, 2(1-2), 63–66. <https://doi.org/10.7202/1063363ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

RECENSIONS

Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre, *UNE GÉNÉRATION BOUC ÉMISSAIRE*, Montréal, Fidès, 1993, 436 p.

Après *L'acceptation globale* et *La génération lyrique* de Ricard, cette enquête menée avec vivacité sur la génération des 35-50 ans, vient confirmer le fossé qui s'installe entre la génération de l'immédiate après-guerre et celle qui a vu le jour à l'aube des années soixante. Les *baby-boomers*, happés par les rêves les plus fous de la période beatnik, ouverts aux expériences psychédélics et mystiques, se voulaient la génération de tous les changements et avaient fait sienne cette velléité poétique de Rimbaud: « changer la vie ». Déçus comme ce dernier d'avoir échouer face aux barrières immuables de la société capitaliste et de son incontournable matérialisme, les *baby-boomers* racontent avec une émouvante sincérité comment ils ont su s'intégrer aux règles de la société de consommation tout en conservant certaines valeurs qui leur sont propres.

De hippie, le *baby-boomer* devient un confortable yuppie mais se refuse à toute forme de culpabilité à l'égard de la génération montante; convaincue qu'il est l'instigateur d'un nouvel humanisme où la réalité se confond avec l'irréel et où la religion s'inspire davantage d'une mystique ésotérique et magique que d'une véritable quête de renouvellement de la spiritualité, le *baby-boomer* aborde pourtant de plain-pied les défis que lui tend le XXI^e siècle. Le livre de Grand'Maison et Lefebvre reste un témoignage incontournable d'une génération qui avait tout pour elle: la force du nombre qui la faisait porteuse d'un rêve généreux de transformation du monde, un hédonisme axé sur une émancipation sexuelle et morale de l'individu perçue comme une continuité historique des grands courants de pensée philosophique et psychanalytique du xxe siècle initiés par Freud, Jung, Reich, Nietzsche, Sartre, de Beauvoir et Lacan qui ouvrent les champs de la perception et délivrent l'homme de sa culpabilité originelle. Revenus un peu déçus et mélangés de leurs expériences libertaires et libératrices, les *baby-boomers* font le constat dans ce recueil de leurs espoirs, de leurs réalisations, mais aussi de leurs nombreux échecs. Peut-être, ont-ils eux aussi envie d'écrire à la suite de Paul Nizan dans Aden-Arabie pour

consoler les générations qui les suivent aux prises avec les problèmes de SIDA, de pollution et de crise économique: « J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. »

Louise Brouillet
Enseignante au collège André-Laurendeau
et étudiante au doctorat en science politique
à l'UQAM

Jean Cournoyer, *LE PETIT JEAN, DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES DU QUÉBEC*, Montréal, Stanké, 1993, 960 pages.

Un dictionnaire ne s'évalue pas rapidement. On peut lire un roman, un essai et se faire une opinion. Mais qui lit un dictionnaire? Il est trop simple de comparer le nombre de lignes consacrées à tel ou tel individu. Ou d'aller voir la rubrique dont on est le spécialiste et de lyncher l'auteur. Dans *Le petit Jean*, la responsabilité ministérielle est instituée en 1867 (p. 192) et le drapeau du Québec est créé en décembre 1947 (p. 242), mais qu'est-ce que cela prouve vraiment?

La réalisation d'un dictionnaire est une tâche énorme pour une seule personne. Certains auteurs y ont consacré leur vie. D'autres ont formé une équipe, mobilisé des collaborateurs spécialisés, surtout s'il s'agissait d'un dictionnaire général comme *Le petit Jean*. Or, Jean Cournoyer, qui n'est pas un chercheur de formation, est pourtant parvenu seul et à temps partiel, à rédiger un dictionnaire en cinq ans, les deux dernières étant consacrées essentiellement à la révision. Le produit final mérite qu'on s'y intéresse, non pas tellement quant à l'exactitude des données, mais pour la méthode utilisée. D'autant plus qu'il semble avoir fait table rase (ou ignoré?) l'existence des ouvrages du même genre. En effet, avant ce « document unique » (couverture 4), cette « première au Canada » (*La Presse*), il existait tout de même les *Références biographiques, Canada-Québec*, de Bélieis, en cinq volumes (Montréal, Les éditions de la famille canadienne, 1978), le *Dictionnaire canadien des noms propres* (par Veyron, chez Larousse, 1991), qui est davantage québécois que canadien, le *Dictionnaire géographique du Canada* et

quelques encyclopédies canadiennes. Or, dans la bibliographie du *Petit Jean*, on ne trouve que les deux premiers tomes du *Dictionnaire biographique du Canada* (régime français) et *L'Encyclopédie du Canada*, publiée chez Stanké...

L'absence des autres ouvrages s'explique probablement par l'approche particulière de l'auteur qui a choisi des catégories de noms propres: « J'ai choisi des catégories, non des individus... Mon choix personnel n'est pas entré en jeu. C'était ça la règle... J'ai voulu être objectif » (*Le Devoir*, 27 février 1993).

Pour rédiger un tel dictionnaire, nul besoin de modèles où les auteurs ont fait des choix: il importait seulement de mettre la main sur tous les répertoires, les listes, les dictionnaires thématiques, les catalogues disponibles et d'en résumer le contenu.

Or, il n'y a pas de répertoires exhaustifs de toutes les catégories de Québécois ou d'instutions québécoises qui mériteraient de figurer dans un dictionnaire de noms propres. L'auteur a pu repérer facilement les notices de tous les députés, même ceux qui n'ont pas siégé; de tous les juges (ce qui a sûrement eu des effets sur les ventes), même les obscurs; de tous les évêques, même les plus humbles; de toutes les municipalités, même les minuscules. Il a aussi exploité la liste des lauréats des prix attribués principalement dans le domaine culturel, mais il a néanmoins oublié un grand nombre de célébrités: des artistes comme Céline Dion, Roch Voisine, Alys Robi, Angèle Dubeau, Raymond Lévesque, Jean Grimaldi, tante Lucille et madame Audet; des écrivains comme Pamphile Le May, Roch Carrier, François Hertel, Jean-Jules Richard; des syndicalistes comme Michel Chartrand, Madeleine Parent, Albert Saint-Martin; des personnalités de la radio et de la télé comme l'abbé Gadbois (la Bonne chanson), Roger Baulu, Louis Francoeur, Michel Normandin, Françoise Gaudet-Smet ou Jeannette (« la femme du siècle ») Bertrand (ces deux dernières étant seulement mentionnées, sans notice); des hommes forts comme Victor Delamarre, les frères Baillargeon et Ben Weider; des boxeurs professionnels comme Donato Paduano et les frères Hilton; des peintres et des sculpteurs comme Charles Huot, Eugène Hamel, Médard Bourgault et Armand Vaillancourt; des architectes comme Ernest Cormier et les Baillargé; des militaires comme le major Triquet

(croix Victoria), Dollard Ménard (Dieppe), le major Jalbert ou le caporal Lortie; des photographes comme Livernois, Notman, Gaby ou Kedl; les feiquistes Schooters, Lancôt, Geoffroy et les frères Rose; des hommes et des femmes politiques comme Mae O'Connor (première candidate au provincial), Gilberte Côté-Mercier (Bérêts blancs) ou Max Gros-Louis (chef huron bien connu); des représentants du crime organisé, que nous ne nommerons pas; des personnages religieux comme le pape Jean (Apôtres de l'amour infini) ou Roch « Moïse » Thériault; le botaniste Jacques Rousseau, l'inventeur Saint-Germain, Jean-Charles Bonenfant.

Les prix, les honneurs, les ordres et les trophées rendent-ils justice? Grave question qu'on ne peut vider ici. Disons simplement qu'ils sont souvent de création récente, généralement de notre siècle, et laissent dans l'ombre les personnalités d'autrefois. Chose certaine, plusieurs des personnes citées ci-dessus n'en auront jamais, et elles ne risquent pas non plus de voir un mont, un lac ou une municipalité porter leur nom. Mais leur notoriété est plus grande que celle de plusieurs « gens de robe et gens d'Église » qui ont accédé d'office au *Petit Jean*.

Acceptons quand même la méthodologie utilisée. Encore faut-il l'appliquer rigoureusement. À cet égard, ce dictionnaire se distingue par l'absence de notice méthodologique. Seule une liste intitulée « Contenu » donne ce qui semble être les catégories retenues par l'auteur, mais le lecteur aurait eu grand besoin d'explication. Dans une entrevue au *Soleil* (8 mars 1993), l'auteur déclare avoir inclus toutes les municipalités: la même règle s'applique-t-elle aux autres catégories?

Il y a une catégorie « lacs et réservoirs », mais le dictionnaire ne comprend évidemment pas le nom de tous les lacs du Québec. Idem pour les « rivières » et les « sommets ». L'auteur a donc effectué des choix. Dans la catégorie « guerres », on trouve « guerre de 1812 », « guerre de Sept ans (1756-1763) » et « guerre de succession d'Espagne (1701-1714) ». Pas de guerres mondiales, ce qui peut se comprendre, mais on s'explique moins bien l'absence de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697), de la guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748), de la guerre de l'Indépendance américaine (1775-1783) qui ont toutes eu ici des

répercussions au moins aussi grandes que le naufrage de la flotte de Walker pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Notons au passage que la « version » canadienne de la guerre de Sept ans a débuté en 1754 pour se terminer en 1760.

Autres choix effectués parmi les patriotes de 1837 et 1838. Le dictionnaire (p. 614-616) donne la liste des patriotes condamnés et de ceux qui sont morts au combat ou autrement. Un astérisque indique ceux qui ont une notice biographique, mais des gens bien connus et fort importants comme O'Callaghan et le docteur Côté n'en ont pas. S'agit-il de choix ou d'oublis?

De même, l'auteur n'a pas fait d'article pour tous les membres de l'Ordre national du Québec et pour tous les lauréats dont il donne la liste au chapitre des prix. Jacques Brossard et les Boulizon sont les seuls lauréats des prix Duvernay et Maisonneuve qui n'ont pas de notices. Les « sans-notices » sont nombreux dans la liste des membres de l'Ordre national du Québec. C'est explicable pour les cohortes de 1991 et 1992, le dictionnaire ayant été clos, en principe, en 1991, mais comment expliquer, par exemple, qu'une douzaine de chevaliers de 1985 n'ont pas les leurs? Le secrétariat de l'Ordre n'en fournit-il pas? S'agit-il de choix?

Ouvrons ici une parenthèse au sujet des notices biographiques des lauréats de certains prix. « Le lecteur, lit-on en page 7, est incité à poursuivre sa recherche par l'emploi de l'astérisque qui suit le mot sous lequel on trouvera un article rédigé sur le sujet. » Voyons ce qui en est réellement pour le prix de journalisme (Olivar-Asselin) décerné par la SJSB de Montréal: une fois sur deux, la « notice » n'ajoute rien au contenu de la liste des lauréats (nom, profession, année du prix). Même pas une date de naissance. Même chose pour le prix Marie-Victorin. Et la même remarque s'applique à de nombreux patriotes.

La table intitulée « Contenu » annonce aussi les conseillers législatifs de 1867 à 1968 ainsi que les députés québécois et les parlementaires québécois à Ottawa depuis 1867. L'auteur ne semble pas avoir utilisé le *Canadian Directory of Parliament*, de Johnson, où il aurait trouvé les dates de naissance et de décès des parlementaires fédéraux de 1867 à 1967. Par contre, il a dressé des notices plus complètes en épluchant (systématiquement? il en manque au moins

deux) le *Répertoire des parlementaires québécois* (publié en 1980) et son supplément (1987) qui ont, entre autres mérites, celui d'établir les liens de parenté entre parlementaires provinciaux et fédéraux, avant et après la Confédération.

En principe, *Le petit Jean* ne comprend pas de parlementaires élus ou nommés avant la Confédération. Il s'en trouve pourtant un certain nombre. Certains y sont parce qu'ils ont d'autres titres: juges, patriotes ou parlementaires après la Confédération. D'autres n'ont rien de cela, mais ils sont parents avec des parlementaires en fonction après 1867. Un exemple: Amable Dionne, sans profession connue, député et conseiller législatif avant la Confédération, était le père d'Élysée Dionne, conseiller législatif après la Confédération. Autre exemple: F.-X. Méthot, simple marchand, député de 1848 à 1851, est mentionné dans le Répertoire comme le père de F.-X.-O. Méthot. On pourrait citer, dans le même genre, Pierre-Antoine et René-Amable Boucher de Boucherville, Joseph Papin, Jean-Thomas et Pierre-Elzéar Taschereau qui ont tous en commun de se retrouver dans *Le petit Jean* en vertu d'une sorte de « notoriété héréditaire rétroactive ».

On rétorquera à certaines des remarques qui précèdent qu'il fallait bien s'arrêter à un moment donné, finir avant « l'an 2000 », garder l'ouvrage dans des dimensions raisonnables. Tout cela est légitime, mais on aurait dû, à ce compte-là, écarter de l'ouvrage bon nombre de données sans intérêt ou répétitives. Prenons le cas des villes et villages. L'article consacré à l'archidiocèse de Rimouski contient la liste des municipalités de l'archidiocèse, celle de la circonscription électorale provinciale de Rimouski contient la liste des municipalités de la circonscription, et ainsi de suite pour le district judiciaire de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette et la circonscription électorale fédérale de Rimouski-Témiscouata. Multipliez le tout par 21 diocèses, 36 districts judiciaires, 75 circonscriptions fédérales, 95 MRC et 125 circonscriptions provinciales et vous obtenez des dizaines de pages (et combien d'heures de transcription et de révision) qui auraient pu être utilisées autrement, d'autant plus que la notice de chaque municipalité mentionne à quel district, quelle MRC, etc., elle appartient. Des cartes régionales auraient été infiniment plus utiles et c'est d'ailleurs une particularité de ce dictionnaire de ne contenir ni cartes, ni illustrations. Autres

exemples: est-il important d'avoir la liste de toutes les « maisons » des oblats, des dominicains, des jésuites? Ou de répéter quatre, cinq ou six fois, comme c'est le cas pour Kamouraska ou Rimouski, que « le toponyme est emprunté à l'ancienne seigneurie de X »?

Le petit Jean est un ouvrage boulimique, plus gourmand que gourmet. Il a tenté, sans y parvenir, comme on vient de le voir, de faire la somme des corpus thématiques qu'il a pu trouver (et qu'il aurait été convenable d'identifier sous chaque notice au moyen de références abrégées). Les noms de lieux et les informations les concernant sont tirés, reproduits ou résumés des documents gouvernementaux. Les noms de personnes constituent une véritable « nomenclatura », très BCBG, composée de parlementaires, d'évêques, de juges, de lauréats et de médaillés divers, où seuls les patriotes de 1837-1838 font figure d'exception, les felquistes n'ayant pas droit au Panthéon. L'auteur n'a pas voulu faire de choix: il est victime des jugements moraux des autres.

On annonce une mise à jour pour 1995. Souhaitons qu'on ne se limite pas à écumer les nouveaux dictionnaires, celui des artistes (Karel), celui des parlementaires (PUL), celui des auteurs (Fides), celui de la chanson (IQRC), mais qu'on en profite pour réajuster le tir. Il n'y a pas de raccourci vers la constitution d'un dictionnaire de noms propres qui ne soit pas seulement un « dictionnaire de notables ».

Gaston Deschênes
Historien

Responsable du service de recherche
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Lucie Desrochers, *FEMMES ET POUVOIR. LA RÉVOLUTION TRANQUILLE*, Québec, 1993, Conseil du statut de la femme, Les Publications du Québec, collection « Réalités féminines », XII, 98 pages, 47 tableaux.

Les Publications du Québec publiaient au printemps 1993, dans la collection « Réalités féminines », un document du Conseil du statut de la femme intitulé: *Femmes et pouvoir. La révolution tranquille*. Il s'agit d'une étude statistique sur les femmes en situation de pouvoir, c'est-à-dire celles qui détiennent des postes décisionnels.

Cette étude constitue pour l'essentiel une mise à jour de deux publications antérieures du CSF, soit *Femmes et pouvoir* (1983) et *Les Femmes sur le chemin du pouvoir* (1988).

Divisée en huit chapitres qui abordent autant de secteurs d'activité (pouvoir politique, magistrature, administration publique québécoise, enseignement, santé et services sociaux, conseils régionaux de développement, économie, syndicats et corporations professionnelles), l'étude comporte pas moins de quarante-sept tableaux qui viennent éclairer la présence des femmes dans ces différents milieux de travail.

Les femmes ont indéniablement investi la sphère publique. Elles constituaient, en 1991, 44,1% de la population active du Québec, ce qui représente une augmentation de 11,4% par rapport à 1986. Mais ont-elles pour autant intégré les lieux et les postes de pouvoir ?

Dans son avant-propos, la directrice de la recherche et de l'analyse au Conseil du statut de la femme souligne que « dans tous les secteurs, la place prise par les femmes dans les postes de pouvoir demeure largement en deçà de leur poids numérique... »

Si les modes d'accès au pouvoir sont variés, il semble que l'élection et la nomination sont plus favorables aux femmes alors que l'embauche, la promotion et la cooptation sont des voies plus lentes vers l'accès aux postes de pouvoir.

Les données colligées démontrent par ailleurs la lenteur des progrès, la précarité des acquis et la possibilité, toujours présente, d'assister à certains reculs.